



Model Air Club de l'Hérault

Siège social 22 rue des goélands
34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du MACH le 16 décembre 2019

Membres inscrits 89 - Présents 39 - Pouvoirs 5

Monsieur le Maire de Villeneuve-lès-Maguelone est présent.

La séance est déclarée ouverte par le Président.

Voici le texte in extenso de l'allocution du Président Jean-Luc Rocher :

« Monsieur le Maire, messieurs, bonsoir, je vous remercie de votre présence pour la trente-cinquième assemblée générale statutaire du Model Air Club de l'Hérault.

Lors de cette assemblée :

- ✓ *Le rapport moral.*
- ✓ *Le rapport financier présenté par le trésorier Guy Claude.*
- ✓ *Renouvellement d'1/3 du comité directeur.*
- ✓ *Les questions diverses.*
- ✓ *Et pour clore cette soirée le pot de l'amitié*

Avant de commencer j'ai une pensée pour notre ami modéliste qui nous a quittés lors de cet exercice 2019. En hommage à Lumineau Daniel qui était un assidu lors des séances du lundi soir à la salle indoor. Je vous demande de vous lever et de faire une minute de silence.

Les effectifs pour 2019 sont de 89 adhérents. 87 licenciés FFAM dont 10 de moins de 18 ans, 77 adultes dont 1 féminine, et 2 adhésions club. Notre club se trouve en troisième position dans la ligue Occitanie.

Pour 2019 l'association a reçu en dotation : 1118 €, Mairie 500 € et une valorisation des mises à dispositions en bien ou en nature (salles, matériel) pour un montant estimé de 4025 €.

FFAM 98€ pour le bilan annuel. CDAM 520€ pour la participation aux différentes actions du CDAM 34 :

- ✓ *(Graines de pilote, Séniors et ruralité) de Fabien Perez et moi-même*
- ✓ *18 et 19 mars semaine de l'industrie à Baillargues.*
- ✓ *28 mars stage d'initiation simulation aéromodélisme des professeurs du BIA à Narbonne.*
- ✓ *18 et 19 avril journées académiques Espace et Aéro à Pérols.*
- ✓ *15 mai journée BIA sur le terrain de Lunel.*
- ✓ *12 juin journée BIA sur le terrain de Sauvian.*
- ✓ *19 juin journée BIA sur le terrain du MACH.*
- ✓ *28 septembre journée In Acro sur le terrain de l'OMAT.*
- ✓ *7 et 8 décembre au salon du modélisme de Montpellier au Parc des expositions.*

Un petit rappel sur la loi drone :

Comme vous le savez depuis le 28 décembre 2018 la loi drone impose à chaque personne qui pratique

l'aéromodélisme de posséder l'attestation de télé-pilote, d'avoir déclaré les modèles de plus de 800g sur le site alpha tango de la DGAC et courant du premier semestre 2020 un dispositif de signalement électronique sur les site non référencés et sur certains terrains FFAM qui ne seront pas exemptés (ex : le terrain du BAC à Baillargues) notre terrain n'est pas impacté . Tout contrevenant s'expose à des sanctions financières :

- *Pas de formation : 68€*
- *Non présentation de l'attestation de télé pilote immédiate : 11€*
- *Modèle non enregistré : 90€*
- *Mise à jour de son espace personnel sur le site Alpha tango : 90 €*
- *Extrait d'enregistrement non présenté : 11€*
- *Modèle sans son numéro : 90€*
- *Par la suite défaut du module de signalement : 90 €.*

Donc pour les aéromodélismes qui ne sont pas en règle faites le au plus vite. Tout cela m'amène à rappeler que pour voler sur les installations du MACH en plus des 2 conditions ci dessus être en possession de la licence FFAM valide.

Pour le vol indoor nouveaux horaires : 20h30 à 23h au centre culturel de Villeneuve-lès-Maguelone. Notre ami Joseph Pargoire est le responsable de l'ouverture de la salle.

Toujours pour le vol indoor, le jeudi matin à partir de 10h une salle est ouverte sur Maurin, se rapprocher de Norbert Orfila pour les modalités d'inscription.

Pour l'écolage l'association possède à ce jour 3 Mentor avec leurs radios en double-commande, les trois formateurs sont Patrice Valette, Fabien Perez, et moi même.

Comme à chaque AG j'invite les adhérents formés à se présenter aux cessions des ailes ou des brevets organisées par les clubs du département pour permettre au MACH de présenter un meilleur bilan auprès de la FFAM et donc une subvention plus conséquente..

Pour aller plus loin dans l'apprentissage de l'aéromodélisme je pense que pour fidéliser nos adhérents et surtout les jeunes il faudrait que notre association puisse avoir un local pour la construction de nos modèles. C'est pour cela que j'ai fait la demande d'une salle à Monsieur le Maire ici présent. Si cela se fait, Alain Ferroul se propose d'en être le responsable et le MACH le remercie aussi pour tenir le site : www.mach34.fr

Pour les licences 2020 le prix des cotisations reste inchangé :

- ❖ *81 € pour un adulte,*
- ❖ *61 € pour un junior deuxième année,*
- ❖ *51 € pour un junior première année,*
- ❖ *41 € pour un cadet*

Pour les adhérents qui on leur fils, leur fille, leur épouse, la deuxième personne ne paie que la part licence. Se rapprocher du président pour le prix de la cotisation. La licence doit être active au premier janvier 2020 pour pouvoir voler dès le début d'année.

Cette année le club a fait l'acquisition d'un frigo pour les manifestations que l'on organise pour éviter de jeter les restes des repas. L'association possède aussi trois groupes électrogènes ainsi que les deux tondeuse, dont l'entretien est réalisé par notre ami Norbert Orfila. Au printemps nous avons fait refaire le chemin d'accès au terrain. Ces travaux n'ont rien coûté au club grâce à notre ami Alain Rousset. Je voudrais remercier Gilles Kadzielawa pour nous avoir offert le panneau qui se trouve au-dessus du portique d'entrée.

Quelques rappels lors des vols sur notre terrain : Toute personne souhaitant utiliser notre plate-forme doit être en possession de la licence FFAM active pour l'année en cours, l'attestation de télé-pilote, le numéro apposé sur son modèle pour ceux dépassant 800g. Il y a des points pilotes marqués au sol, lors des vols les pilotes doivent se regrouper sur ceux-ci. Pour une meilleure cohabitation entre les différents types de modèles (avions , planeurs , voilure tournante , multi-rotor) lors des vols des hélicos, des multi-rotor, une attente des autres pilotes est préférable pour mettre leur modèle en vol car l'utilisation des deux pistes au même moment même à l'extrémité de l'une d'elles n'est pas sécuritaire et même dangereuse . Pour l'utilisation des multi rotors en FPV je rappelle que le pilote doit être accompagné d'un aide. Pour les autres restrictions de vol je vous invite à relire le règlement du Club.

*Nos installations sont strictement réservées à l'aéromodélisme de loisir, ou à la compétition et que **toute forme de professionnalisme dans un but lucratif est proscrite.***

Félicitations à Alain Rousset pour l'obtention du brevet B lors de la journée IN ACRO organisée par le CDAM34 sur le terrain de l'OMAT. J'espère que pour 2020 il y aura plus de candidats.

Rétrospective de la vie du club en 2019 :

- ✓ *Le week-end du 17 et 18 février participation au salon du modèle réduit et de la maquette à Palavas.*
- ✓ *Dimanche 24 février la journée planeurs JIR organisée par Fabien Perez fut une réussite.*
- ✓ *Samedi 15 juin au matin l'entretien terrain réfection de la peinture du portique, des barrières, pose de piquets, avec une forte mobilisation des membres de l'association.*
- ✓ *Dimanche 8 septembre la journée GPR Luc Cazal avec cinquante planeuristes et qui a de plus en plus de succès dans le monde du planeur.*
- ✓ *Dimanche 22 septembre une journée planeurs JIR qui à la base ne devait pas avoir lieu sur notre terrain mais sur les installations du BAC à Baillargues. Fabien s'est porté volontaire pour son organisation avec mon accord surtout que la réussite fut au rendez vous. Pour ma part j'approuve toute initiative à l'organisation d'une manifestation par un membre du club cela prouve la bonne santé de notre association et évite le déclin de celle-ci.*

Pour les esprits chagrins la prochaine fois on fera mieux dans la communication.

- ✓ *Le week-end du 19 et 20 octobre nous avons organisé le Salon de la maquette et du modèle réduit dans la salle du centre Béranger de Frédol à Villeneuve-lès-Maguelone. En exposants le salon était complet. Beaucoup de visiteurs pendant ces deux jours grâce à la bonne communication (annonce dans le Midi Libre, sur les différents supports de la commune, sur les réseaux sociaux). Grosse implication des membres du MACH pour que ce salon soit une réussite, on a servi 90 repas.*

Merci à tous, à Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle polyvalente et la prise en charge du coût du gardiennage.

A vos agendas pour le calendrier des dates des journées 2020 :

Week-end des 22 et 23 février participation au salon de Palavas

Dimanche 29 mars journée JIR responsable Fabien

Samedi 13 juin au matin l'entretien terrain avec le petit déjeuner offert

Dimanche 28 juin journée JIR responsable Fabien

Dimanche 5 juillet fête du club avec la paella participation 10€

Dimanche 13 septembre journée planeurs Luc Cazal avec repas 10€ (inscription si possible) Pour les modélistes venus d'autres régions, possibilité d'arriver le samedi et dormir sur le terrain.

La journée des associations de Villeneuve pour la date sera connue ultérieurement.

Week-end des 17 et 18 octobre dix-septième salon de la maquette et du modèle réduit à Villeneuve-lès-Maguelone mise en place de la salle le vendredi à partir de 16h.

Pour finir merci à tous et à toutes qui œuvrez pour le bon fonctionnement de notre Club. Que la convivialité et la bonne humeur restent de mise au sein de notre association. Les membres du comité directeur du MACH vous souhaitent ainsi qu'à votre famille de bonnes fêtes pour cette fin d'année 2019 et les meilleurs vœux modélistes pour 2020. La parole est à Monsieur le Maire, Claude Guy vous présentera le rapport financier ensuite. »

Fin de l'allocution.

Approbation : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport Financier :

Il est présenté par notre trésorier Guy Claude. (Voir annexes)

Il est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Membres sortant: Fabien Perez, Alain Ferroul, Patrice Valette, François Guiral.

Membres entrants: Hervé Flachaire, Dominique Gumez, Alain Ferroul.

Le nouveau Bureau se compose de : Hervé Flachaire, Dominique Gumez, Alain Ferroul, Norbert Orfila, Jean-Claude Pitiot, Eric Latour, Jean-Luc Rocher(Président), Claude Guy(Trésorier), Roland Servier.

La séance est clôturée comme d'habitude par un verre de l'amitié accompagné d'une petite pâtisserie.

Le Secrétaire
François Guiral



Claude GUY

Mr le Maire

Jean-Luc ROCHER

François GUIRAL

Fabien PEREZ